

# Bulletin de réservation Camping du CE

**OBLIGATOIRE :** CONTACTEZ LE CE AVANT D'ENVOYER VOTRE BULLETIN POUR LA BASSE ET LA MOYENNE SAISON

L'ATTRIBUTION du type de chalet (S750, S800 et S430) se fera au moment de votre réservation par téléphone.

RÉSERVATION  
du dimanche  
au dimanche

1<sup>er</sup> choix Du..... au .....

2<sup>nd</sup> choix Du..... au .....

Pour la HAUTE-SAISON, l'attribution se fera en fonction du tirage au sort.

Chalet S750-S800 2 chambres

Chalet S430 3 chambres

Intérimaire  Permanent

Nom Prénom : \_\_\_\_\_  
(de l'ayant-droit)

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_

Tél. portable (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Votre agence Manpower (ville) : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

NOM DE TOUS LES PARTICIPANTS, y compris celui de l'ayant droit

|   | Nom / Prénom | Age | Lien de parenté |
|---|--------------|-----|-----------------|
| 1 |              |     |                 |
| 2 |              |     |                 |
| 3 |              |     |                 |
| 4 |              |     |                 |
| 5 |              |     |                 |
| 6 |              |     |                 |

CADRE RÉSERVÉ  
AU CE

Montant : \_\_\_\_\_ Saisi le : \_\_\_\_\_

Consultez attentivement les règles de participation ci-dessous, et tenir compte des différentes formalités relatives au séjour

## RAPPEL des Règles DE PARTICIPATION : Camping du CE

**Définition de l'ayant droit :** Totaliser 450 heures travaillées pour l'intérimaire (3 mois pour le permanent) sur les 12 derniers mois. Être en mission au moment de l'inscription ou l'avoir été dans les 45 jours qui précèdent. Ce délai prend effet à compter du dernier jour de la dernière mission.

### Modalités de réservation, 2 formules d'inscription :

**1** - Pour juillet et août : inscription de Janvier à Mars, avec **tirage au sort** début Avril.

**2** - A la demande pour le reste de l'année.

**Dans les 2 cas, contactez le CE pour connaître les disponibilités et pour faire votre pré-réserve.**

La location se fait du dimanche au dimanche - Pas de remboursement au prorata temporis.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir nous envoyer **tous les éléments** listés ci-dessous à l'adresse suivante :

CE Sud Manpower - Location Chalet Vilanova Park - 13 rue de Lourdes - 31300 Toulouse

### PIÈCES À FOURNIR

- Votre bulletin d'inscription selon le calendrier d'inscription.
- Une copie de votre dernier bulletin de salaire intégral (avec ancienneté sur les 12 derniers mois pour les intérimaires)
- Un chèque (votre règlement) à l'ordre du CE Sud MANPOWER. L'encaissement se fait un mois avant le départ.

Les chèques vacances ne sont pas acceptés.



Le dossier complet devra parvenir au CE dans un délai de **8 jours maximum** après votre pré-réserve. A défaut, votre réservation ne sera pas retenue.

Une caution de 150 euros vous sera demandée lors de votre arrivée au camping et restituée le jour de votre départ (CB ou espèces ; Chèque refusé)  
**Conditions d'annulation :** Frais d'annulation équivalents à 30% du montant de la location pour un désistement dans les 30 jours précédant le départ. Le CE étudiera au cas par cas les circonstances atténuantes ou les cas de forces majeures pouvant justifier un remboursement, sur présentation de pièces justificatives.

Pour plus d'information, consultez les sites : [www.cesudmanpower.com](http://www.cesudmanpower.com) ou [www.vilanovapark.com](http://www.vilanovapark.com) ou contactez votre CE au 05.61.49.30.00